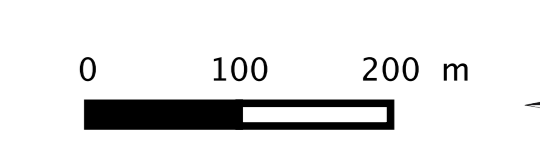
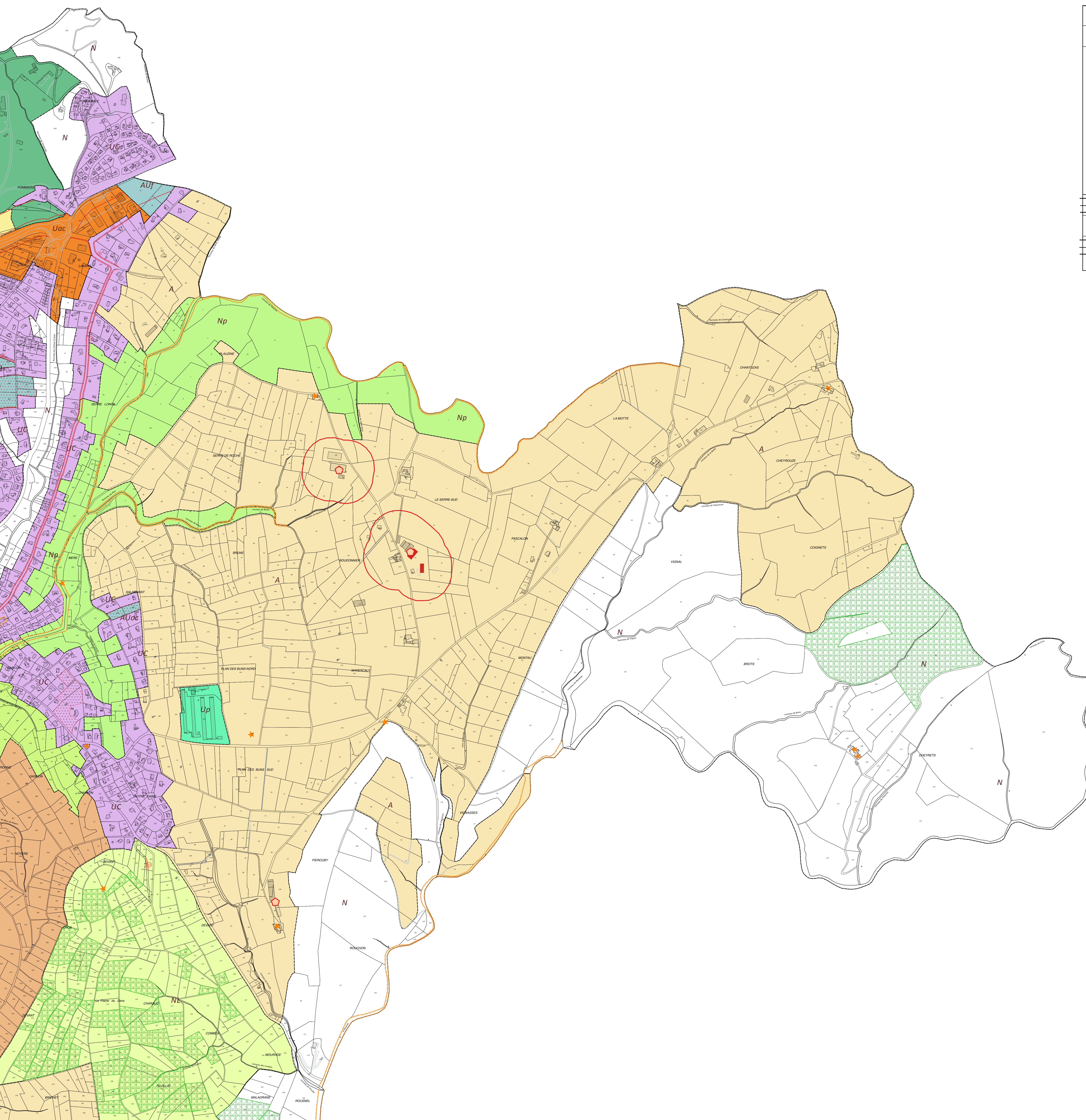


INTERSTICE SARL  
 Urbanisme et conseil en qualité  
 environnementale  
 Valérie BERNARD  
 Espace Saint Germain - Bâtiment Orion  
 30 Avenue Général Leclerc  
 38200 Vienna  
 Tél : 04 74 29 95 60  
 contact@interstice-urba.com



N° Emplacement Réserve	Quartier et n° parcelle(s)	Superficie	Destination	Bénéficiaire
ER N°3	Lansas partie des parcelles n°455, 528, 557, 446, 408 et 409	497 m²	Elargissement de voirie	Commune
ER N°4	Lansas / Serrelonge, partie des parcelles (du nord au sud à droite de la voie) n°444, 425, 32, 538, 539, 28, 407, 510, 23, 22, 95, 625, 626, 627, 662, 659, 496, 495, 537, 536, 535, 534, 533, 494, 493, 122, 123, 646, 645, 647, 296, 364, 365, 156, 327, 374, 375, (du sud au nord à droite de la voie) n°148, 141, 669, 673, 674, 678, 665, 412, 413, 318, 155, 133, 134, 315, 316, 124, 121, 622, 623, 624, 633, 634, 111, 113, 100, 93, 94, 88, 501, 504, 506 (entière), 414, 417, 419 (entière), 83, 78, 77, 574, 447, 556	9689 m²	Elargissement de voirie	Commune
ER N°5	Commiers partie de la parcelle n°584	1092 m²	Transfert de voirie privée-voirie publique	Commune
ER N°13	Devant le Moulin à Vent parcelle n°836	228 m²	Création de voirie	Commune
ER N°19	Forcenède partie des parcelles n°523 et 524, parcelle n°526	762 m²	Création de la branche du giratoire	Commune



	Zone Naturelle Protégée (Np)		Zone Urbaine centrale (UA1 et UA2)
	Zone Naturelle Classique (N)		Zone Urbaine dense (UB)
	Zone Naturelle de Loisirs (NL)		Zone Urbaine peu dense (UC)
	Zone Naturelle Ibie (Ni)		Zone d'équipements publics (Ueq / Ueqa)
	Zone Agricole Classique (A)		Zone Urbaine d'activités (Uac)
	Zone Agricole Stricte (As)		Zone Urbaine photovoltaïque (UP)
	Zone Agricole de recul paysager (Ap)		Zones A Urbaniser (ouvertes AUo - fermées AUF)
			Zone Urbaine de Loisirs (UL)

- Emplacements Réservés
- Périmètre d'application du L.151-15 du code de l'urbanisme
- Haie, ripisylve ou élément bâti reperé au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme
- Périmètre d'application d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Périmètre de recul lié au classement en déviation de la RN102 (100m, 35m ou 25 m)
- Zone inondable de la Clauduègne: limites de la crue centennale
- Espace boisé classé

- Autres informations à titre indicatif**
- Périmètre de recul de 50m vis à vis des exploitations agricoles (A titre indicatif)
  - Périmètre de recul de 100m vis à vis des exploitations agricoles (A titre indicatif)
  - Siège d'exploitation agricole (A titre indicatif)
  - Construction nouvelle absente du cadastre (à titre indicatif)